



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°32 du 24 septembre 2013



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



PROCHAINE PARUTION DU BSV : FIN OCTOBRE

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 23 septembre par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

ABRICOTIER- CERISIER-PECHER

BACTERIOSE A PSEUDOMONAS

La période de chute des feuilles est une période à haut risque de contaminations. Les plaies pétiolaires (pêcher) ou plaies de taille ou les blessures constituent des portes d'entrée pour les bactéries. **Éliminez les organes atteints en veillant à bien désinfecter les outils de taille entre chaque arbre et entre chaque parcelle. Terminez la taille de prophylaxie par les vergers sains. Ensuite, il faut éviter, particulièrement sur jeunes plantations et variétés sensibles, toute intervention de taille d'octobre à février. En effet, c'est à cette période que les bactéries pénètrent le plus facilement par les plaies et se développent le mieux dans l'arbre.**

MONILIOSES

Les champignons *monilia* se conservent dans les fruits momifiés sous forme de conidies, ou sous forme mycélienne dans les chancre des rameaux. **Il est important de mettre en place des mesures prophylactiques** (élimination des rameaux porteurs de chancres, et de fruits momifiés, désinfection du matériel) pour limiter leur développement et les contaminations des parcelles saines. **Ces mesures sont impératives dans les parcelles touchées par *Monilia fructicola*, organisme de quarantaine assez fréquent en Moyenne Vallée du Rhône** (Cf. paragraphe *Monilia fructicola* dans BSV n°27 du 06/08/13).

ABRICOTIER

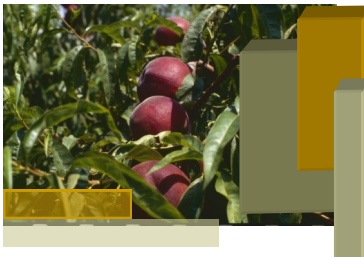
ROUILLE DU PRUNIER-TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE

La présence faible de rouille (présence de symptômes mais sans chute de feuilles) a été repérée le 23 septembre sur une nouvelle parcelle en Moyenne Vallée du Rhône sur 6 parcelles suivies . Aucun signalement de la maladie n'a été fait dans le secteur Rhône-Loire. Pour rappel, les symptômes se présentent sous la forme de pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et de décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure des feuilles (Cf. photo dans BSV Arboriculture n°30 du 10/09/2013), avec la possibilité de chute prématurée des feuilles (le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais diminue leur qualité).

PECHER

CHANCRE A FUSICOCCUM - FUSICOCCUM AMYGDALI

Pour rappel, ce champignon, parasite de blessures, peut provoquer des dégâts importants sur amandier et pêcher pouvant entraîner la mortalité de nombreux rameaux. *Fusicoccum amygdali* peut pénétrer par les plaies formées lors de la taille, lors de la chute des jeunes fruits, et surtout lors de la chute des feuilles. **La période automnale est donc très favorable aux contaminations par ce champignon.** Il est possible de repérer à l'automne les chancres formés sur les rameaux. Ils contiennent des pycnides noires (formes hivernantes du champignon) qui sécrètent des filaments (cirrhés blanches) en présence de forte hygrométrie. **Veiller à sortir du verger et à détruire les organes atteints. Prévoir une taille en fin d'hiver, après la période à fort risque de pénétration du champignon.**



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CHANCRE A CYTOSPORA

Les champignons du genre *Cytospora* peuvent se développer sur pêcher et abricotier. *Cytospora leucostoma* et *Cytospora cincta* sont les plus importants. *C. leucostoma* se développe préférentiellement dans les régions du Sud, alors que *C. cincta* peut s'adapter à des climats moins chauds, et peut être présent dans les zones situées au nord de Valence (26). **Sur rameau, des chancres apparaissent à la faveur des blessures. Les arbres sont particulièrement réceptifs en période automnale : les cicatrices foliaires et les plaies de taille constituent des voies d'entrée pour les spores du champignon.** Celles-ci sont libérées à l'occasion des pluies, par dissolution des cirrhés de couleur orangée sécrétés par temps humide par les pycnides, groupés à la surface des écorces. **Dans les vergers contaminés, sortir du verger et détruire les rameaux atteints. Prévoir une taille en fin d'hiver, après la période à fort risque de pénétration du champignon.**



POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, capua, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladie crotte de la mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2014.

CARPOCAPSES DE LA POMME –CYDIA POMONELLA

Le vol est terminé sur les parcelles de piégeage du réseau.

Résultats des suivis de CARPOCAPSE DES POMMES en parcelles de piégeage BSV du 26/09/2013					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec entre 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec entre 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	7	6	1	0	0
RL	2	2	0	0	0
S-HS	6	6	0	0	0

MVR : Moyenne Vallée du Rhône ; S-HS : Savoie/Haute-Savoie ; RL : Rhône-Loire

Le 23 septembre, des comptages ont été réalisés sur 6 parcelles de pommiers. Sur 2 parcelles suivies dans le secteur Rhône-Loire, une présentait 0.5 % de fruits attaqués. Sur 3 parcelles suivies en Moyenne Vallée du Rhône, une présentait des attaques avec 1 % de fruits touchés. La parcelle observée dans le secteur Savoie/Haute-Savoie présentait 7 % fruits attaqués. Aucun dégât n'a été observé sur les 3 autres parcelles. **Il est important de réaliser un comptage sur 1000 fruits à la récolte pour évaluer la pression sur vos parcelles (voir photos de dégâts dans BSV n°31 du 17/09/13).**

La descente des larves pour la diapause est en cours. **Prévoir de récupérer les bandes installées fin juillet dans le courant du mois d'octobre.** Le nombre moyen de larves piégées par bande vous permettra d'estimer le risque pour la génération suivante :

- < 1 : population faible
- 1 à 5 : risque significatif, 5% de dégâts potentiels
- > 5 : population et dégâts importants

En conditions de forte hygrométrie et de températures douces, certains nématodes entomopathogènes ont la capacité de détruire les larves hivernantes de carpocapses.





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TORDEUSES DE LA PELURE : CAPUA (*ADOXOPHIES ORANA*) et PANDEMIS *HEPARANA*

Les prises de Capua sont nulles dans la majorité des pièges du réseau. Les prises de *Pandemis* se sont en diminution par rapport à la semaine dernière. Réaliser un comptage des dégâts sur vos parcelles au moment de la récolte (voir photos dans BSV n°31 du 17/09/13).

Résultats des suivis de CAPUA en parcelles de piégeage BSV du 23/09/2013					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
MVR	8	8	0	0	0
RL	2	1	1	0	0
S-HS	6	6	0	0	0

Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 23/09/13					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
MVR	5	1	2	2	0
RL	2	2	0	0	0
S-HS	4	2	1	1	0

MVR : Moyenne Vallée du Rhône ; S-HS : Savoie/Haute-Savoie ; RL : Rhône-Loire

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

La tordeuse orientale peut s'attaquer occasionnellement aux pommiers et poiriers. Les prises en Moyenne Vallée du Rhône et Savoie/Haute-Savoie restent globalement faibles sur les pièges concernés par des captures. Les dégâts sur fruit ressemblent à ceux causés par le carpocapse. La différenciation entre les larves de carpocapse et de tordeuse orientale ne peut se faire que sous loupe binoculaire. En cas de présomption de dégâts de tordeuse orientale sur vos parcelles, récupérez des larves dans l'alcool et contactez la FREDON.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES en parcelles de piégeage de POMMIERS-POIRIERS du 23/09/13					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
MVR	8	1	4	2	1
S-HS	8	7	0	1	0

PETITE TORDEUSE DES FRUITS—*CYDIA LOBARZEWSKII*

Réalisez des comptages à la récolte sur vos parcelles (morsure d'entrée en spirale, galerie propre). Cf. photos dans BSV n°31 du 17/09/2013.

MALADIES DE CONSERVATION

Le 16 septembre, des comptages ont été réalisés sur 2 parcelles de pommiers dans le secteur Rhône-Loire, et sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône. Des dégâts ont été observés sur une des 2 parcelles observées en Rhône-Loire, avec 0.5 % de pommes pourries. A l'approche de la récolte, des pourritures sur fruits peuvent se produire sous l'effet du développement de champignons : *Monilia*, *Penicillium*, *Botrytis*, *Gloesporium*... **Mettre en place des mesures prophylactiques à la récolte :**

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement, et trie à l'entrée en station
- Supprimez tout ce qui peut entrainer des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs)
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*)
- Nettoyer le matériel de récolte, et éviter de le laisser séjourner au verger
- Eviter de cueillir en conditions pluvieuses



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Surveillez régulièrement vos parcelles, assainissez obligatoirement en cas de présence (les modalités d'assainissement sont décrites dans la note technique Feu bactérien 2012). Rappel : cette bactérie est un parasite de quarantaine. En cas de suspicion, prévenir le SRAL. Retrouvez la note technique Feu Bactérien sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant : <http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/note-technique-feu-bacterien-2012>

POMMIER

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Il est important à l'automne de réaliser un comptage afin d'estimer la force de l'inoculum Tavelure sur vos parcelles. Voici une méthode dite « séquentielle » (McHardy et al., 1999) **à réaliser pendant la période qui s'étale du début de la chute des feuilles jusqu'à 50% de la chute des feuilles.**

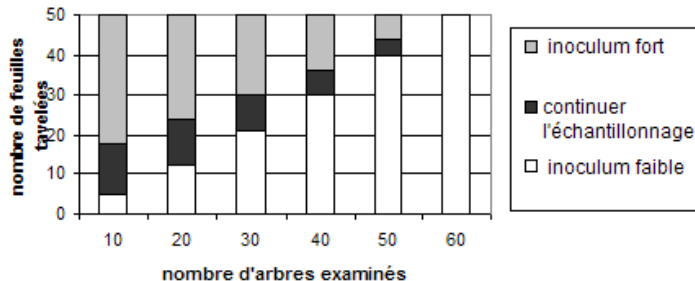
Méthodologie :

- Choisir 10 arbres dispersés dans la parcelle
- Pour chacun de ces arbres, regarder 10 pousses au hasard réparties régulièrement dans l'arbre
- Sur chaque pousse examinée, regarder les 2 faces des feuilles et enlever toutes les feuilles tavelées
- Compter le nombre total de feuilles tavelées ainsi récoltées sur les 10 arbres examinés

S'il y a moins de 5 feuilles tavelées (sur les 10 arbres), on estime que l'inoculum sera faible, et on arrête le comptage pour cette parcelle.

S'il y a plus de 18 feuilles tavelées, l'inoculum sera fort et on arrête aussi le comptage.

Si le nombre de feuilles récoltées est compris entre 5 et 18, il faut poursuivre l'échantillonnage sur 10 nouveaux arbres, cumuler le nombre de feuilles sur les 20 arbres et se reporter au graphique ci-dessous. Et ainsi de suite.



MALADIE DES CROTTES DE MOUCHE, MALADIE DE LA SUIE

Ces maladies sont rarement observées et l'altération de l'épiderme qu'elles provoquent n'induisent pas de pourriture. L'incidence négative est visuelle. Les facteurs favorisants sont des conditions humides peu avant la récolte. Sur les parcelles du réseau proches de la récolte, aucun symptôme de maladie des crottes de mouche (petites taches rondes de 1 à 2 mm, ou plus petites, noires, groupées en amas de taille variable) et de maladie de la suie (plages noires, qui à la différence de la fumagine, ne partent pas en frottant) n'a été signalé le 23 septembre (Cf. photos de symptômes dans BSV n°31 du 17/09/2013).

POIRIER

ANTHONOME DU POIRIER - *ANTHONOMUS PYRI*

Les adultes reprennent leur activité courant septembre. La ponte débute 10 à 15 jours après : la femelle perce les bourgeons à fleurs à l'aide de son rostre et dépose un oeuf dans le fond de la cavité. **Afin de repérer la reprise d'activité des adultes, réalisez des battages au lever du jour ou en fin de journée (pendant la journée, les adultes se cachent sous les écorces ou dans le sol) sur les parcelles attaquées cette saison (absence de débourement des bourgeons attaqués au printemps).**



Photo : INRA



KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE

Soyez vigilants. Il est indispensable de maintenir des mesures prophylactiques pour limiter la propagation de la bactérie (Cf. BSV n°21 du 25/06/13). Cette année 2013, à cette période de l'année, les taches sur feuille sont plus difficiles à repérer dans les parcelles contaminées contrairement aux années précédentes, car elles concernent essentiellement les feuilles les plus âgées. En cas de symptômes douteux, contactez la FDGDON de votre département ou la FREDON.



Photo FREDONRA

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE DES CHATAIGNES - CYDIA SPLENDANA

Résultats des suivis de CARPOCAPSE en parcelles de piégeage BSV du 23/09/2013					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
Ardèche	3	1	2	0	0

Le vol se poursuit toujours avec des prises faibles.

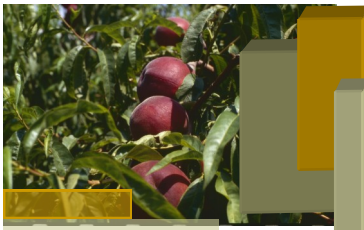
NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX—CYDIA POMONELLA

Observez vos parcelles pour évaluer la quantité de dégâts. Des comptages ont été réalisés les 9 et 16 septembre sur 2 parcelles : l'une présentait 0.5 % de fruits attaqués, et l'autre 2 %.

NOIX NOIRES

On observe toujours la présence de noix noires sur certaines parcelles.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TOUTES ESPECES

DROSOPHILA SUZUKII

Soyez vigilants, et maintenez les mesures prophylactiques pour limiter la pullulation des populations (Cf. paragraphe *D.suzukii* dans BSV n°28 du 20/08/13).

Relevés de pièges du 12 septembre au 17 septembre :

Sur fraisier: 3 captures le 13/09 sur un piège à Thil (01), 2 captures sur un piège à Ville-sous-Anjou (38)

Sur myrtilles : 4 captures le 16/09 sur un piège à Nozières (07)

Sur pêcher : 2 captures à Chanas sur un piège le 16/09

Sur mûrier : 88 captures à Chalencon le 16/09 (07)

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Un suivi hebdomadaire est mis en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. **Le 23 septembre, sur 2 pièges suivis sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, un piège présentait des prises importantes avec 18 captures observées . Aucune capture n'a été observée sur pommier (1 piège en secteur Isère).**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, Rhodacoop, Pomarel - Perret SA, Earl les vergers du puits, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.